

|  |
| --- |
| **Ministère de l’Intérieur et de la Décentralisation** **Direction Générale des Collectivités Territoriales** |

**Rapport d’activités 2015**

février 2016

Table de Matières

[*Introduction* 3](#_Toc442870136)

[i) Renforcement des capacités des acteurs de la Décentralisation 3](#_Toc442870137)

[ii) Le développement et la diffusion d’outils didactiques 4](#_Toc442870138)

[iii) L’amélioration des moyens de communication et d’information 4](#_Toc442870139)

[IV) La consolidation du cadre institutionnel de la décentralisation 5](#_Toc442870140)

[V) Suivi et développement des partenariats 5](#_Toc442870141)

[VI) Perspectives 7](#_Toc442870142)

# *Introduction*

**Contexte général**

L’année 2015 a vu la réalisation d’un certain nombre des activités programmées dans le plan d’action de la DGCT et ceci notamment au niveau des axes suivants:

1. **Le renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation ;**
2. **Le développement et la diffusion d’outils didactiques ;**
3. **L’amélioration des moyens de communication et d’information ;**
4. **La consolidation du cadre institutionnel de la décentralisation.**

Par ailleurs, la DGCT a poursuivi et développé de nombreux partenariats dont les activités ont permis notamment de réaliser des missions de mesure de performance au niveau de 117 communes.

Enfin au travers de l’ensemble de son activité, la DGCT a cherché à produire de l’information au service de l’ensemble des acteurs de la décentralisation, à la fois pour faciliter le travail des élus et agents locaux dans leurs fonction, mais également pour aider gouvernement et partenaires dans leurs décisions respectives d’orientation et d’appui en direction de la décentralisation et du développement local.

1. **Renforcement des capacités des acteurs de la Décentralisation**

La question du renforcement de capacité des acteurs de la décentralisation tient depuis déjà plusieurs années une place centrale dans la politique de décentralisation mauritanienne. Dans ce cadre, la DGCT a organisé les sessions de formation suivantes :

1.1. **Une session de formation** organisée au profit des secrétaires généraux nouvellement nommés en Avril 2015 ;

1..2. **des ateliers de vulgarisation** des nouveaux guides organisés au profit de tous les DRDDL, SG et RAF en Septembre et octobre 2015 selon la répartition suivante :

* Atelier n° 1 : regroupant les participants des Wilayas de Nouakchott et Nouadhibou à Nouakchott ;
* Atelier n°2 : regroupant les participants des Wilayas d’Adrar, Tiris Zemour et Inchiri à Atar ;
* Atelier n°3 : regroupant les participants des Wilayas du Hodh Chargui et Hodh Gahrbi à Aioun ;
* Atelier n°4 : regroupant les participants des Wilayas d’Assaba et Tagant à Kiffa ;
* Atelier n°5 : regroupant les participants des Wilayas de Gorgol et Guidimagha à Kaédi ;
* Atelier n°6 : regroupant les participants des Wilayas de Trarza et Brakna à Rosso.

A la fin de chaque atelier, les guides ont été distribués sur les participants.

* 1. **La mise en place de la « Phase Test » du logiciel ELBELEDI** au niveau central DGCT/MIDEC et au niveau de 3 communes pilotes : Ksar, Ouad Naga et Kaédi.Ce logiciel a été développé, par un bureau d’étudesMauritanien, pour la gestion de la comptabilité des communes et l’exécution des budgets par les ordonnateurs, avec des modules couvrants les axes stratégiques : budgets, recettes, dépenses et situations.
	2. **La mise en place d’une formation en SPSS** au profit des membres de la Cellule d’Appui aux communes (CAC). Cette formation a pour objet d’aider les participants à bien …
1. **Le développement et la diffusion d’outils didactiques**

Pour renforcer les capacités techniques des institutions communales et consolider l’action sur le terrain des différents acteurs de la décentralisation, le Ministère a diffusé les outils de gestion suivants en Arabe et en Français :

* Recueil des textes applicables aux communes ;
* Guide simplifié du contrôle de l’égalité ;
* Guide de préparation du budget communal ;
* Guide d’exécution du budget communal;
* Guide de clôture de l’exercice et de préparation du compte administratif ;
* Guide de fiscalité locale ;
* Guide d’administration communale ;
* Guide de maitrise d’ouvrage communale ;
* Guide de communication communale.
1. **L’amélioration des moyens de communication et d’information**

Les activités suivantes ont été réalisées au cours de l’année 2015 :

* Le développement d’un nouveau site web de la DGCT : [www.dgct-mr.org](http://www.dgct-mr.org) ;
* La mise à disposition numérique des différents documents, formulaires, imprimés et texte réglementaires nécessaire à l’administration et la gestion des communes ;
* La diffusion des brochures relatives aux finances locales et à la mesure de performance des communes ;
* L’élaboration d’un rapport général sur les finances locales qui dresse pour la première fois un état des lieux sur les finances des communes avec pour objectif principal de nourrir le débat entre les parties prenantes à la décentralisation et au développement local ;
* L’élaboration du rapport d’exécution du FRD 2014 ;
* La réalisation d’une étude de faisabilité pour la mise en place d’un Système d’information des communes ;
* La réalisation d’une étude relative à la fiscalité locale.
1. **La consolidation du cadre institutionnel de la décentralisation**

La consolidation de la décentralisation à travers la consolidation des réformes institutionnelles et juridiques constitue l’une des axes majeurs de la politique de de décentralisation. A cet effet, plusieurs projets des textes ont été élaborés :

* Un projet de décret relatif à l’intercommunalité ;
* Un projet de décret relatif à l’utilisation des Services Déconcentrés de l’Etat par les communes ;
* Un projet de décret portant création d’un Centre de Formation des Personnels des Collectivités Territoriales (CFPCT) ;
* Un projet d’arrêté portant organisation et fonctionnement des Commissions Régionales de Tutelle (CRT) ;
* Un projet d’arrêté relatif à la fonction des Secrétaires Généraux des Communes.

# Suivi et développement des partenariats

**ARTGOLD/PNUD**

Le projet Art-Gold Mauritanie appuie notamment la coordination régionale du développement et le renforcement des capacités institutionnelle des collectivités territoriales. Il intervient au niveau national avec un appui au DGCT/MIDEC et au niveau local dans les régions de l’Assaba et du Brakna.

Le projet s’exécute normalement dans les Wilayas du Brakna et de l’Assaba où il réalise actuellement des réhabilitations, constructions des bureaux des walis, la mise en place et l’animation de groupes de travail régional pour la planification participative et l’élaboration de lignes directrices pour le développement en rapport avec lesPRLP. Il équipe les directions régionales de la décentralisation.

Au niveau national un appui à la DGCT en équipement est prévu.

Art Gold a organisé un séminaire en décembre 2015 à Nouakchott……..

Enfin, il a permis à la DGCT de renforcer ces capacités avec la participation à de nombreux forums et séminaires dans le domaine de la décentralisation et du développement local(Marseille, Dakar, Rabat, Séville).

**VAINCRE II (Agence Française de Développement)**

Lancé en 2005 dans les régions de l’Assaba et du Guidimagha, le programme (VAINCRE) s'étend aux communes du Gorgol pour améliorer les conditions de vie des habitants et répondre aux besoins urgents. Ce programme a été élargi au Gorgol.

Dans les régions de l'Assaba, Gorgol et Guidimagha, ce programme a déjà permis de financer près de 600 investissements, contribuant ainsi à l’amélioration des conditions de vie de ces populations.

En 2015, les décaissements ont atteint 379.000.000 MRO pour Gorgol et 35.000.000 MRO pour Assaba et Guidimagha.

Le programme VAINCREII via une de ses composantes appuie également le renforcement des capacités de la DGCT et de ses démembrements locaux.

Dans ce cadre la DGCT a travaillé à :

* L’élaboration et rédaction du plan d’action DGCT/VAINCREII et fiches d’activités relatives portant sur des actions en faveur du renforcement des capacités de la DGCT et des Délégations Régionales de la Décentralisation et du Développement Local.

Par l’intermédiaire de ce programme, la DGCT a également réalisé les publications déjà citées.

**GIZ/Programme Bonne Gouvernance**

La Coopération allemande axe principalement son appui à la décentralisation via le renforcement de capacités et la formation en générale.

Au cours de l’année 2015, la GIZ a financé les missions de mesure des performances de 117 communes dont le rapport global est en cours de finalisation.

Ces missions constituent un outil d’aide à la prise de décision, de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et des partenaires au développement, de promotion de la bonne gouvernance et d’identification des besoins en renforcement de capacités des communes.

La GIZ a également permis le recrutement pour le compte de la DGCT d’un bureau d’étude Mauritanien en charge notamment de concevoir et mettre en place le logiciel **ELBELEDI** au niveau de la DGCT et au niveau des communes pilotes. Cette expérience sera généralisée aux autres communes.

Des actions ponctuelles ont été réalisées par la GIZ dont en particulier :

* L’impression et la reprographie des guides et recueils déjà citées ;
* la prise en charge d’une partie des dépenses liées aux travaux du congrès des maires Mauritaniens tenu à Nouakchott le 15, 16 et 17 juin 2015;
* La mise en place de formation organisée au profit du personnel de l’Inspection interne du Ministère.

**Banque Mondiale / PNIDDLE**

La Banque Mondiale appuie la décentralisation et le développement local à travers le Programme National Intégré d’Appui à la Décentralisation, au Développement Local et à l’Emploi des jeunes (PNIDDLE).

Ce Programme s’inscrit dans la politique du gouvernement mauritanien en matière de renforcement de la décentralisation et du développement local à travers la promotion de la maîtrise d’ouvrage communale et le renforcement des capacités des communes, ainsi que des services de l’Etat (services déconcentrés et centraux).

 32 communes urbaines et 68 communes rurales, situées dans 10 wilayas, soit 100 communes bénéficient du PNIDDLE.

Le PNIDDLE vise à améliorer l’accès des populations aux services de base à travers le développement de la maîtrise d’ouvrage communale; Promouvoir l’emploi au niveau local, notamment des jeunes dans le cadre d’approches innovantes, en axant sur les opportunités locales.

1. **Perspectives**

Le MIDEC poursuivra la consolidation des acquis en matière de la décentralisation et le développement local, à travers :

## Les aspects institutionnels et juridiques

Pour favoriser l’arsenal juridique régissant les collectivités territoriales, un Code des collectivités territoriales sera adopté dans les meilleurs délais.

## La Réforme du financement des Collectivités Territoriales

Un mécanisme intégré de financement des collectivités territoriales sera mis en place ainsi qu’une réforme de la fiscalité locale.

## La mise en place d une stratégie nationale de décentralisation et développement économique local

Dans ce cadre l’option d’un rôle plus fort des CT dans le cadre de la promotion de l’emploi local, de la planification territoriale, l’amélioration du cadre de vie des populations et l’environnement économique local en partenariat avec le secteur privé sera envisagé.

## La mise en place des structures pérennes de renforcement des capacités des Collectivités Territoriales

Un Centre de Formation des personnels des Collectivités sera mise en place pour permettre aux agents des collectivités local et au personnel territorial en général ,d'exercer avec la meilleure efficacité les fonctions qui leur sont confiées en vue de la satisfaction des besoins des usagers et du plein accomplissement des missions de service publics dont ils sont investis.

## Le renforcement de la Gouvernance locale

Par l’amélioration des capacités de gestion à travers le développement d’outils informatisés de gestion, de guide simplifiés et de manuels d’utilisation facile.

## Pour assurer un meilleur pilotage et un suivi évaluation du fonctionnement des Collectivités Territoriales, un observatoire de la décentralisation doté de bases de données solides sera mis en place.